

Procès-verbal

PREMIÈRE SESSION DE LA DIX-NEUVIÈME ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE

25 octobre 2019

La séance est ouverte à 13 h 30.

Déclarations de députés

- 1-19(1) M. Lafferty (Monfwi) fait une déclaration afin de rendre hommage aux députés de la 19^e Assemblée législative.

Dépôt de documents

- 1-19(1) Priorités de la 19^e Assemblée législative. Document déposé par le député de Yellowknife Nord.

Avis de motion

- 1-19(1) Élection du président de l'Assemblée législative
Avis donné par M. Lafferty (Monfwi).
- 2-19(1) Nomination du premier ministre
Avis donné par M. Lafferty (Monfwi).
- 3-19(1) Recommandation de nomination des membres du Conseil exécutif
Avis donné par M. Bonnetrouge (Deh Cho).
- 4-19(1) Nominations au Comité permanent des priorités et de la planification
Avis donné par M. Thompson (Nahendeh).

5-19(1) Nominations au Bureau de régie
Avis donné par M. O'Reilly (Frame Lake).

6-19(1) Ajournement prolongé de la Chambre au 10 décembre 2019
Avis donné par M. Johnson (Yellowknife Nord).

Motions

1-19(1) Élection du président

Motion proposée par M. Lafferty (Monfwi), appuyé par Mme Cochrane (Range Lake).

QUE soit proclamé élu, à titre de président de l'Assemblée législative, le député de Delta du Mackenzie, M. Frederick Blake Jr.

La motion est ADOPTÉE.

2-19(1) Nomination du premier ministre

Motion proposée par M. Lafferty (Monfwi), appuyé par M. Simpson (Hay River Nord).

QUE soit proclamée élue, à titre de première ministre des Territoires du Nord-Ouest, la députée de Range Lake, Mme Caroline Cochrane.

La motion est ADOPTÉE.

3-19(1) Recommandation de nomination des membres du Conseil exécutif.

Motion proposée par M. Bonnetrouge (Deh Cho), appuyé par M. Jacobson (Nunakput).

QUE soient soumis à la commissaire des Territoires du Nord-Ouest aux fins de nomination au Conseil exécutif les noms des députés suivants :

Mme Katrina Nokleby, députée de Great Slave;
M. R. J. Simpson, député de Hay River Nord;
Mme Diane Thom, députée d'Inuvik Boot Lake;
M. Shane Thompson, député de Nahendeh;
Mme Paulie Chinna, députée de Sahtu;
Mme Caroline Cochrane, députée de Range Lake;
Mme Caroline Wawzonek, députée de Yellowknife Sud.

La motion est ADOPTÉE.

4-19(1) Nominations au Comité permanent des priorités et de la planification

Motion proposée par M. Thompson (Nahendeh), appuyé par Mme Nokleby (Great Slave).

QUE soient nommés au Comité permanent des priorités et de la planification les députés suivants :

M. Ronald Bonnetrouge, député de Deh Cho;
M. Kevin O'Reilly, député de Frame Lake;
M. Rocky Simpson, député de Hay River Sud;
Mme Lesa Semmler, députée d'Inuvik Twin Lakes;
Mme Caitlin Cleveland, députée de Kam Lake;
M. Jackson Lafferty, député de Monfwi;
M. Jackie Jacobson, député de Nunakput;
Mme Frieda Martselos, députée de Thebacha;
M. Steve Norn, député de Tu Nedhé – Wiilideh;
Mme Julie Green, députée de Yellowknife Centre;
M. Rylund Johnson, député de Yellowknife Nord.

La motion est ADOPTÉE.

5-19(1) Nominations au Bureau de régie

Motion proposée par M. O'Reilly (Frame Lake), appuyé par Mme Semmler (Inuvik Twin Lakes).

QUE soient nommés au Bureau de régie de cette Assemblée les députés suivants :

M. Frederick Blake Jr., député de Delta du Mackenzie;
M. Jackie Jacobson, député de Nunakput;
Mme Caitlin Cleveland, députée de Kam Lake;
Mme Diane Thom, députée d'Inuvik Boot Lake;
Mme Paulie Chinna, députée de Sahtu;

QUE soient nommés membres suppléants du Bureau de régie de l'Assemblée les députés suivants :

M. Steve Norn, député de Tu Nedhé – Wiilideh;
M. Ronald Bonnetrouge, député de Deh Cho;
Mme Katrina Nokleby, députée de Great Slave;
M. R. J. Simpson, député de Hay River Nord.

La motion est ADOPTÉE.

6-19(1)

Ajournement prolongé de la Chambre jusqu'au 10 décembre 2019

Motion proposée par M. Johnson (Yellowknife Nord), appuyé par Mme Cochrane (Range Lake).

QUE, nonobstant la règle 4, la présente Assemblée interrompe ses travaux le 25 octobre 2019 et soit ajournée au mardi 10 décembre 2019;

QU'à tout moment avant le 10 décembre 2019, si le président, après consultation avec le conseil exécutif et les députés de l'Assemblée législative, est convaincu que, dans l'intérêt public, la Chambre doit se réunir avant le moment fixé par une motion d'ajournement, il en fasse l'annonce, et qu'en conséquence la Chambre se réunisse au moment indiqué et poursuive ses travaux comme si elle avait été dûment ajournée à ce moment.

La motion est ADOPTÉE.

Le président lève la séance à 14 h 41.



Monsieur Frederick Blake Jr.
Président de l'Assemblée législative



Monsieur Tim Mercer
Greffier de l'Assemblée législative